

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
UNITE BRIGADE DE	
CODE UNITE 03211	PROCÈS-VERBAL N° / 19 759 / 83

PROCÈS-VERBAL
D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE 1	N° FEUILLET 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE
Observation d'un Objet Volant Non Identifié (O.V.N.I.)
Le 17 Novembre 1983 vers 19H00 commune de

83306876

NOUS SOUSSIGNÉ(S) M M , Gendarme,

~~MUXUDESARTKCKESK~~
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE	HEURE
CE JOUR	Le 20 Novembre 1983,
se présentent au bureau de notre unité, les	
époux L	domiciliés à , au N°
Ils nous avisent qu'ils ont observé le 17/11/83 vers 19H00, près de leur	
domicile, une grosse boule lumineuse jaune avec une queue orangée qui se	
déplaçait dans le ciel. - - - - -	
--- Ces personnes sont entendues aussitôt et séparément: - - - - -	
--- Mr L J. se trouvait en compagnie de son épouse dans leur véhi-	
cule. Ils venaient de quitter le C.D. et circulaient sur le C.D. en	
direction de leur domicile, situé en bordure de cette route. Peu avant d'ar-	
river chez eux, ils ont vu dans le ciel, à environ une trentaine de mètres	
du sol, une grosse boule lumineuse jaune avec une queue orangée, traverser	
devant leur véhicule, à grande vitesse. L'observation a duré trois secondes	
environ, puis l'objet a disparu d'un coup. Cette boule a suivi la trajec-	
toire direction - - - - -	
--- Les conditions d'observation étaient très bonnes. La dame a pensé à une	
comète. C'est en voyant l'article sur les O.V.N.I. dans le journal local	
qui les a décidé à nous signaler leur observation. - - - - -	
(Auditions pièces N° 3 & 4).	
--- Mme L nous remet un dessin en couleur représentant l'objet vu. Ce	
dessin est joint à l'audition de cette dame. - - - - -	
--- Une planche photographique des lieux d'observation est établie. - - - - -	
(Pièce N° 2).	
--- Au cours des différents services effectués à et dans les commu-	
nes avoisinantes, avons recherché d'autres témoins des faits. Sans résultat	
positif. - - - - -	
--- Mentionnons que des observations similaires ont été signalées en	
et pendant la même période. - - - - -	
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-	

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Mr le Commissaire de la Républi-	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR
	<input type="checkbox"/> 1	que, Préfet de la	LE 11/01/1984	LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/> 2	Mr le Procureur de la République		
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES		
		Groupe ment	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET GACHET

83306876

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT

de la

*

BRIGADE de

*

DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE

Infraction.

Apparition d'O.V.NI.

P.V. N. du 20/11/83

83306876

CLICHE N° 1 :

Vue générale des lieux
Emplacement où se trouvaient
les deux témoins dans leur
véhicule. ●



CLICHE N° 2 :

Trajectoire suivie par
l' O.V.N.I.



CLICHE N° 3 :

Trajectoire de l' O.V.N.I.
et endroit de disparition



83306876

COMPAGNIE OU ESCADRON

de

UNITÉ

Brigade de

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

759/83

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE

LI, J

AUTRE CAS

témoïn.

N° PIÈCE

N° FEUILLET

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Voie P.V. initial.

83306876

Ce jour 20 Novembre 1983 à 9 Heures 40, au bureau de notre brigade :

Nous soussigné(s) B R, Gendarme, Agent de Police Judiciaire.

Vu les articles 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

L, J, ans, agent EDF,

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

Masculin, né le à -, de Nationalité Française,

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIATION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

né de J et de B, J, marié, 1 enfant,

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.)

demeurant, qui nous déclare à l'heure précitée :

DECLARATION :

---- Le jeudi 17 Novembre 1983, j'étais sur la route reliant le chemin départemental n° et le village de. Je retraits à mon domicile. J'étais en compagnie de mon épouse à bord de mon véhicule RENAULT 14. Lorsque j'ai voulu rentrer, mais en étant toujours sur la chaussée, j'ai vu une boule de la taille d'un ballon de hand-ball traverser la chaussée de la droite vers la gauche. Donc de la direction de. Cet objet avait une couleur jaune clair et elle laissait derrière elle un sillage lumineux de deux mètres environ. Je n'ai rien remarqué sur cette boule. C'était juste un objet lumineux.
Cet objet se déplaçait à environ trente mètres du sol à grande vitesse. Nous l'avons vu pendant deux ou trois secondes, juste le temps de le voir passer. Cela m'a marqué car je n'ai jamais rien vu de semblable. Je peux préciser que cet objet s'est éteint ou a disparu d'un coup. Je ne sais pas comment. Ce phénomène s'est passé à 19 Heures à quelque minutes près. Les conditions d'observations étaient très bonnes. Le ciel était dégagé et on voyait la pleine lune.
Cet objet était tout seul. Je n'ai rien remarqué d'autre.
Ma femme qui était avec moi a vu les mêmes choses que moi. Par la suite au lieu de rentrer nous avons continué notre route pour voir si le phénomène se reproduisait. Nous n'avons rien vu.
---- Je n'ai rien d'autre à ajouter sur cette affaire.
---- Le 20 Novembre 1983 à 10 Heures.
---- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.

Le Gendarme.



